

## STATISTIQUES.

J'ai publié, pour la première fois l'année dernière, de petits tableaux contenant un résumé de la statistique des écoles de chaque comté de la province. Je dois ces tableaux à l'initiative de M. Couillard, officier de mon département, chargé de la préparation des statistiques. Ils ont été, cette année, considérablement augmentés, et vous les trouverez à l'appendice No VI du présent rapport. Ils contiennent le coût de l'instruction publique dans les comtés et chacune des cités, et font voir son degré d'avancement.

En somme, les statistiques sont satisfaisantes ; il y a eu augmentation de 3,716 dans le nombre des élèves qui est actuellement de 318,443.

Cependant, je constate qu'un trop grand nombre d'enfants d'âge à fréquenter les écoles ne le font pas. Ainsi, d'après un tableau qui se trouve à l'appendice No V de mon rapport, 8,272 enfants de 7 à 14 ans n'ont fréquenté aucune école dans la province. C'est dans l'âge que je pourrais appeler obligatoire, vu que les parents sont tenus de payer la rétribution mensuelle pour ces enfants, qu'ils fréquentent l'école ou ne la fréquentent pas.

Je suis porté à croire toutefois que ce nombre relativement élevé ne donne pas une idée juste de la fréquentation des écoles par les enfants de cet âge. Dans nombre de municipalités scolaires les secrétaires-trésoriers, selon toute apparence, ne font pas le recensement qu'ils sont tenus de faire ; ils ne font qu'une estimation approximative du nombre de ces enfants, qu'ils me transmettent comme étant le recensement de la municipalité.

Spécialement dans les cités de Montréal et de Québec, il y a impossibilité paraît-il, de faire le recensement annuel des enfants. Je ne reçois donc aucun recensement de ces deux cités et je suis obligé d'y suppléer par une estimation approximative.

Un tel état de choses, on le conçoit, n'est pas satisfaisant. (1)

## CONFÉRENCES ET GRATIFICATIONS.

D'après les rapports des inspecteurs d'écoles, les conférences pédagogiques qu'ils donnent annuellement et les gratifications qui sont distribuées aux instituteurs et aux institutrices les plus méritants continuent à produire un excellent effet, de même que la diffusion du journal *l'Enseignement Primaire*.

Je me bornerai à quelques citations.

L'inspecteur Bellerose, de Stanfold, dit : " Les primes accordées aux membres laïcs du corps enseignant qui se sont le plus distingués, ont eu pour résultat immédiat de stimuler considérablement le zèle de plusieurs institutrices qui, je le dis avec bonheur, ont très bien réussi à rendre leur enseignement attrayant et à faire faire à leurs élèves des progrès remarquables. En général, le programme d'études a été plus fidèlement suivi et la langue française, ainsi que l'arithmétique, ont été mieux enseignés que par le passé .....

..... " Les conférences pédagogiques ont aussi puissamment contribué au progrès de l'instruction et de l'éducation dans nos écoles primaires. Ces conférences ont été régulièrement suivies par presque toutes les institutrices laïques de mon district, ainsi que par un certain nombre de religieuses de la congrégation de Notre-Dame et des Frères du Sacré-Cœur. "

L'inspecteur Fontaine, de Joliette, écrit :

(1) Au mois prochain, nous publierons les tableaux statistiques contenus dans le Rapport du Surintendant.